

Initiative de 8 millions d'euros en faveur de la biodiversité

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse lance une initiative sous forme d'un appel à projets doté de 8 millions d'euros. Il cible en priorité les projets des collectivités, associations de protection de la nature, conservatoires et gestionnaires d'espaces naturels qui agissent pour la reconquête de la biodiversité des milieux aquatiques. Les lauréats verront leurs projets financés jusqu'à 80%.

Le dépôt des dossiers s'effectue en deux temps : jusqu'au 30 novembre 2016 puis de nouvelles candidatures seront possibles jusqu'au 15 mai 2017.

➤ Agir sur les habitats pour préserver la biodiversité

L'agence de l'eau soutient la reconquête de la biodiversité des milieux aquatiques (zones humides, cours d'eau, mer et littoral, ...) mais également des milieux secs (pelouses, prairies, forêts, ...) imbriqués dans des mosaïques d'habitats humides, ou situés sur des aires d'alimentation de captage, jouant ainsi leur rôle de filtre naturel des pollutions afin de préserver la ressource en eau.

L'agence de l'eau aidera les projets sur les espaces à enjeux tels que les réservoirs biologiques en têtes de bassins versants, les zones humides menacées, les mares temporaires, les lagunes, les milieux marins, etc...

Elle financera l'élaboration de plans de gestion sur ces espaces, des travaux de restauration d'habitats naturels ainsi que les acquisitions foncières. Enfin, elle aidera des projets pour améliorer la connaissance sur les espèces témoins du bon état de santé des milieux (libellule, loutre...) et sur les liens entre les activités humaines et la biodiversité.

L'ensemble de ces projets sera utile à la biodiversité par la préservation ou la restauration des habitats nécessaires à l'alimentation et la reproduction des espèces.

➤ La reconquête de la biodiversité, une nouvelle mission pour l'agence de l'eau

L'agence de l'eau mène déjà des actions en faveur de la biodiversité, en collaboration avec ses partenaires. Depuis 2013, elle a ainsi accordé **192 millions d'euros d'aides en faveur de la préservation et la restauration des cours d'eau et des zones humides**, soit plus de 8 000 ha de zones humides acquises ou restaurées, et plus de 200 km de cours d'eau restaurés.

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages élargit la mission confiée aux agences de l'eau. En complément de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques, les agences renforcent donc leur soutien aux actions sur la biodiversité.

Cette nouvelle compétence donnera davantage de cohérence entre les politiques eau, biodiversité et aménagement du territoire.

D'ici la fin de l'année 2016, toutes les agences de l'eau s'engageront dans une initiative en faveur de la biodiversité.

Informations et dossier téléchargeable sur www.eaurmc.fr/biodiversite

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau emploie 360 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

[> Télécharger le dossier de presse de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Amalthea : Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr

Agence Amalthea : Coradine Giannitrapani 04 26 78 27 18 – cgiannitrapani@amalthea.fr